

Corrigé bac HGGSP 2025 Asie, jour 1

Proposition de corrigé - non officielle. Bac général, spécialité HGGSP, session 2025 Asie, jour 1 (25-HGGSPJ1JA1). À l'épreuve, une dissertation est à choisir et l'étude critique reste obligatoire.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Dissertation 1 - Les acteurs de la conquête spatiale, entre rivalités et coopérations

Problématique

La conquête spatiale associe des États, des agences, des entreprises et des équipes scientifiques. Comment la diversification des acteurs transforme-t-elle les rapports de compétition et de coopération ?

I. Les États organisent une compétition de puissance

Pendant la guerre froide, les programmes soviétique et américain sont portés au plus haut niveau politique. Spoutnik en 1957, Gagarine en 1961 et Apollo 11 en 1969 deviennent des symboles. Les agences coordonnent une industrie et une recherche financées à grande échelle.

La maîtrise des lanceurs et des satellites a aussi des fonctions militaires et économiques. Elle contribue à l'autonomie de communication, d'observation et de navigation. Les objectifs scientifiques ne sont donc pas séparés de tous les enjeux de puissance.

II. Les partenaires construisent des capacités communes

Apollo-Soyouz, en 1975, transforme une volonté de détente en coopération technique. La station spatiale internationale associe ensuite plusieurs partenaires et des interdépendances durables. Les projets scientifiques gagnent à partager les moyens, les observations et les compétences.

Les acteurs européens mutualisent également des ressources. La coopération n'efface pas la négociation : chaque partenaire recherche une place, des contrats et des retombées. Les programmes communs sont à la fois des outils scientifiques et des arrangements politiques et industriels.

III. Une ouverture qui recompose la compétition

De nouvelles puissances, notamment la Chine et l'Inde, développent leurs propres programmes. Des entreprises comme SpaceX prennent une place importante dans les lancements et les services. Elles ne fonctionnent pas hors de tout cadre étatique : commandes, autorisations et infrastructures les relient aux pouvoirs publics.

Les universités et les laboratoires participent aux missions, tandis que les organisations internationales produisent des règles et des espaces de discussion. Les rivalités portent désormais sur des marchés, des standards et des dépendances aussi bien que sur le prestige. La conquête spatiale devient plus diverse, sans que disparaissent les États ni la coopération sélective.

Dissertation 2 - Le patrimoine, enjeu de tensions entre différents acteurs

Problématique

Le patrimoine est ce qu'une société choisit de conserver et de transmettre. Pourquoi cette reconnaissance, souvent présentée comme consensuelle, produit-elle des conflits ?

I. Choisir un héritage engage l'identité et le pouvoir

Les États et les groupes locaux ne retiennent pas toujours les mêmes traces. Un monument peut représenter une fierté pour certains et une domination pour d'autres. La sélection, la restauration ou la commémoration donnent donc une visibilité inégale aux expériences du passé.

Dans les conflits armés, les destructions de Palmyre ou de Tombouctou montrent que les lieux patrimoniaux peuvent devenir des cibles symboliques. Attaquer un site, c'est parfois attaquer le groupe qui s'y reconnaît.

II. Préserver se heurte à certains usages économiques

La protection limite ou transforme des projets d'aménagement. À Dresde, la construction d'un pont entre en conflit avec la valeur paysagère reconnue par l'UNESCO et conduit au retrait du classement en 2009. Les habitants, élus, entreprises et institutions n'évaluent pas de la même manière les besoins et les coûts.

Le tourisme apporte des revenus, mais peut modifier les logements, les commerces et l'accès aux lieux. Une mise en valeur réussie pour les visiteurs ne profite pas nécessairement à tous les habitants.

III. La coopération exige une négociation réelle

Les organismes internationaux peuvent alerter et soutenir, mais les États et gestionnaires locaux disposent d'une grande part des moyens. Les associations et habitants apportent des connaissances et défendent des usages. Les scientifiques éclairent la conservation, sans décider seuls de tous les choix collectifs.

Le patrimoine est donc un enjeu de tensions parce qu'il associe mémoire, espace et ressources. Le préserver durablement demande d'expliquer les critères, de partager les décisions et de rendre les bénéfices et contraintes visibles. Le conflit n'est pas toujours un refus de protéger ; il peut révéler des attentes différentes sur ce qu'il faut transmettre et à qui.

Étude critique - Juger les crimes de masse et génocides depuis Nuremberg

Des sources à confronter

Ornella Rovetta analyse en 2024 les archives et les formes de justice liées au génocide des Tutsi au Rwanda. La photographie montre la salle du procès Eichmann, à Jérusalem, en décembre 1961. Le texte explique des institutions et leurs traces ; l'image donne à voir l'organisation d'un procès et sa publicité.

Problématique : comment la justice s'est-elle diversifiée depuis Nuremberg, et quelles relations entretient-elle avec la mémoire et l'histoire ?

De la responsabilité individuelle à une parole publique

Nuremberg, en 1945-1946, constitue une étape majeure de la justice internationale contre les responsables nazis. Il produit des preuves et des catégories juridiques, sans juger tous les crimes ni tous leurs auteurs.

Le procès Eichmann se tient devant une juridiction israélienne, non devant un tribunal international. La photographie montre juges, public et accusé isolé dans une cabine. Elle ne suffit pas à raconter toute l'audience, mais les [archives de Yad Vashem](#) éclairent la place donnée aux survivants et l'audience internationale du procès. Le jugement individuel devient aussi un moment de mémoire publique.

Des réponses judiciaires multiples

Le texte distingue le TPIR, les juridictions nationales rwandaises et les gacaca, puis les poursuites en Europe. Les gacaca cherchent à répondre à un nombre immense de dossiers par une justice de proximité. Elles ne sont ni une branche du TPIR ni une solution sans limites : rapidité, garanties de procédure et rapports locaux de pouvoir doivent être interrogés.

Les poursuites nationales fondées sur la compétence universelle étendent certaines possibilités, mais leur exercice dépend des règles de chaque pays ; ce n'est pas une compétence automatique de tout tribunal pour tout crime. À cette diversification s'ajoute la Cour pénale internationale, permanente, dont le Statut entre en vigueur en 2002 et prévoit une complémentarité avec les justices nationales.

Juger, conserver et comprendre

Rovetta montre les échanges entre justice et chercheurs. Les procès produisent des archives ; les historiens et anthropologues éclairent les contextes. Le juge doit établir une responsabilité selon une procédure, tandis que l'historien peut poser d'autres questions et réexaminer les sources.

Le mécanisme résiduel lié aux tribunaux temporaires conserve des fonctions après leur fermeture, notamment pour les archives et les dossiers restants. Cela montre que le temps de la justice ne s'achève pas avec une cérémonie de clôture.

L'évolution n'est donc pas une marche simple vers une justice universelle sans obstacle. Les institutions sont plus diverses, mais restent dépendantes de la coopération, des preuves et de l'arrestation des suspects. Les documents permettent de comprendre cette progression et ses limites, en distinguant justice, mémoire des victimes et écriture de l'histoire.